

06. Compte administratif 2017 _ Commune

Exposé

Le compte administratif de la commune d'Orvault, pour l'exercice 2017, établi par l'ordonnateur présente les résultats suivants, détaillés en annexe :

FONCTIONNEMENT	CA 2017
RECETTES	32 808 017,90 €
DEPENSES	29 989 174,75 €
SOLDE	2 818 843,15 €

INVESTISSEMENT	CA 2017
RECETTES	9 270 140,61 €
DEPENSES	11 791 638,35 €
<i>DONT RESULTAT REPORTE N-1</i>	<i>2 215 898,37 €</i>
SOLDE	- 2 521 497,74 €

RESULTAT DE CLOTURE	297 345,41 €
----------------------------	---------------------

Les résultats du compte administratif pour l'exercice 2017 sont identiques à ceux du compte de gestion.

Le compte administratif est mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune dans un délai de 15 jours.

Proposition

La commission Ressources et Administration propose au Conseil municipal :

- **APPROUVER** le compte administratif 2017 de la commune, faisant apparaître un excédent global de clôture de 297 345,41 €.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Conseil municipal
11 juin 2018

SOMMAIRE

Résultat comptable de l'exercice

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les ressources

B- Les dépenses

C- L'autofinancement et les ratios

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les dépenses

B- Les recettes

C- L'endettement

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

Le résultat comptable de l'exercice 2017 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	2016	2017
RECETTES	32 159 207,79 €	32 808 017,90 €
DEPENSES	29 494 919,26 €	29 989 174,75 €
SOLDE	2 664 288,53 €	2 818 843,15 €

INVESTISSEMENT	2016	2017
RECETTES	11 795 398,99 €	9 270 140,61 €
DEPENSES	14 011 297,36 €	11 791 638,35 €
<i>DONT RESULTAT REPORTE N-1 (DEFICIT)</i>	<i>1 550 531,70 €</i>	<i>2 215 898,37 €</i>
SOLDE	- 2 215 898,37 €	- 2 521 497,74 €

RESULTAT DE CLOTURE	448 390,16 €	297 345,41 €
----------------------------	---------------------	---------------------

La clôture de l'exercice 2017 fait par ailleurs apparaître des restes à réaliser en section d'investissement (dépenses et recettes engagées et non mandatées) à hauteur de :

- 918 251,86 € en dépenses
- 1 500 000 € en recettes (emprunt)

Le résultat annuel final de l'exercice 2017, incluant les restes à réaliser, est excédentaire, pour un montant de 879 093,55 €, contre un résultat déficitaire de 1 088 313,66 € en 2016.

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES RESSOURCES

RECETTES	CA 2016	CA 2017	Evolution €	Evolution %
Produit fiscal	16 270 653,00	16 509 655,00	239 002,00	1,5%
Autres taxes et dotations Nantes Métropole	5 307 739,07	5 757 400,11	449 661,04	8,5%
Produits des services et du domaine	4 385 386,82	4 593 667,34	208 280,52	4,7%
Dotation globale de fonctionnement	2 870 761,00	2 508 003,00	-362 758,00	-12,6%
Allocations, subventions, dotations	1 834 515,34	2 217 303,84	382 788,50	20,9%
Autres produits	599 895,47	642 242,80	42 347,33	7,1%
PRODUITS REELS	31 268 950,70	32 228 272,09	959 321,39	3,1%
Cessions d'immobilisations	13 353,60	188 061,68	174 708,08	1308,3%
RECETTES REELLES	31 282 304,30	32 416 333,77	1 134 029,47	3,6%
Opérations d'ordre	876 903,49	391 684,13	-485 219,36	-55,3%
RECETTES TOTALES	32 159 207,79	32 808 017,90	648 810,11	2,0%

Si les recettes totales sont en hausse de 2 % entre 2016 et 2017, cette évolution est minorée du fait des opérations d'ordre, moindres en 2017 qu'en 2016 (refinancement du prêt structuré DEXIA-SFIL).

La comparaison des recettes d'un exercice à l'autre se fait au niveau des produits réels (recettes hors opérations d'ordre et hors cessions d'immobilisations).

Ces produits réels sont en hausse de 3,1 %.

Le produit fiscal de l'exercice s'élève à 16 509 655 €, ce qui correspond à une augmentation de 1,5 % par rapport à 2016 sous l'effet des 2 facteurs suivants :

- Une revalorisation des bases fixée à 0,4 %
- Une augmentation de l'assiette physique de 1,08 %

Les bases de taxe d'habitation (TH) reprennent une dynamique modérée (+0.7%), tandis que les bases de taxe foncière sur le bâti confirment leur progression (+1,5%).

L'évolution des bases de taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les 5 dernières années est en cours d'analyse. A titre indicatif, la chute des bases de TH entre 2015 et 2016 (-0,9%) est fortement corrélée à l'application de l'exonération

« vieux-parents ». Entre 2015 et 2016, les bases exonérées par application de l'article 1414 I du Code général des impôts augmentent de 55.95%. Entre 2016 et 2017, ces mêmes bases exonérées augmentent de 6,7% mais plus d'un tiers de ces bases sont dans le dispositif de sortie progressive de l'exonération (dispositif sur 2 ans).

La commune devrait donc, à défaut de toute exonération nouvelle décidée par l'Etat, voir ses bases imposées évoluer positivement à partir de 2019.

Les autres taxes et dotations Nantes Métropole atteignent 5 757 400,11 € et sont en hausse de 8,5 %.

Deux encaissements à tort ont été réalisés par le Trésor Public en 2017 et ont fait l'objet d'une annulation de titres en 2018. Une fois ces montants déduits, l'évolution est de 8 % :

Dotations Nantes Métropole	CA 2016	CA 2017	Evolution €	Evolution %
Attribution de compensation	2 069 494,02	2 069 494,02	-	-
Dotation de solidarité communautaire	1 120 924,00	1 128 828,35*	7 904,35	0,7%
TOTAL	3 190 418,02	3 198 322,37	7 904,35	0,2%

(*) Dont 17 026,35 € perçu à tort et qui ont fait l'objet d'une annulation de titre en 2018

Autres taxes	CA 2016	CA 2017	Evolution €	Evolution %
Droits de mutation	1 246 287,24	1 708 073,06	461 785,82	37%
Taxe sur l'électricité	478 227,99	494 475,65	16 247,66	3,4%
Taxe sur les pylônes électriques	56 350,00	57 950,00	1 600,00	2,8%
Taxe sur la publicité extérieure	214 462,54	208 997,06	- 5 465,48	-2,5%
Droits de place	20 683,28	22 924,97	2 241,69	10,8%
Taxe forfaitaire terrains devenus constructibles	2 322,00	11 730,00*	9 408,00	405%
FNGIR	42 839,00	42 839,00	-	-
Rôles supplémentaires	56 149,00	12 088,00	- 44 061,00	- 78%
TOTAL	2 117 321,05	2 559 077,74	441 756,69	20,9%

(*) Dont 9 150 € perçu à tort et qui ont fait l'objet d'une annulation de titre en 2018

Le produit des services et du domaine public est en hausse de 4,7% soit + 208 280 €.

Ce produit se décompose comme suit :

- Produits issus des services rendus aux usagers et du domaine public, pour un montant de 2 916 404 €
- Remboursement à la Ville des charges de personnel du CCAS et du SSIAD, pour un montant de 1 677 263 €

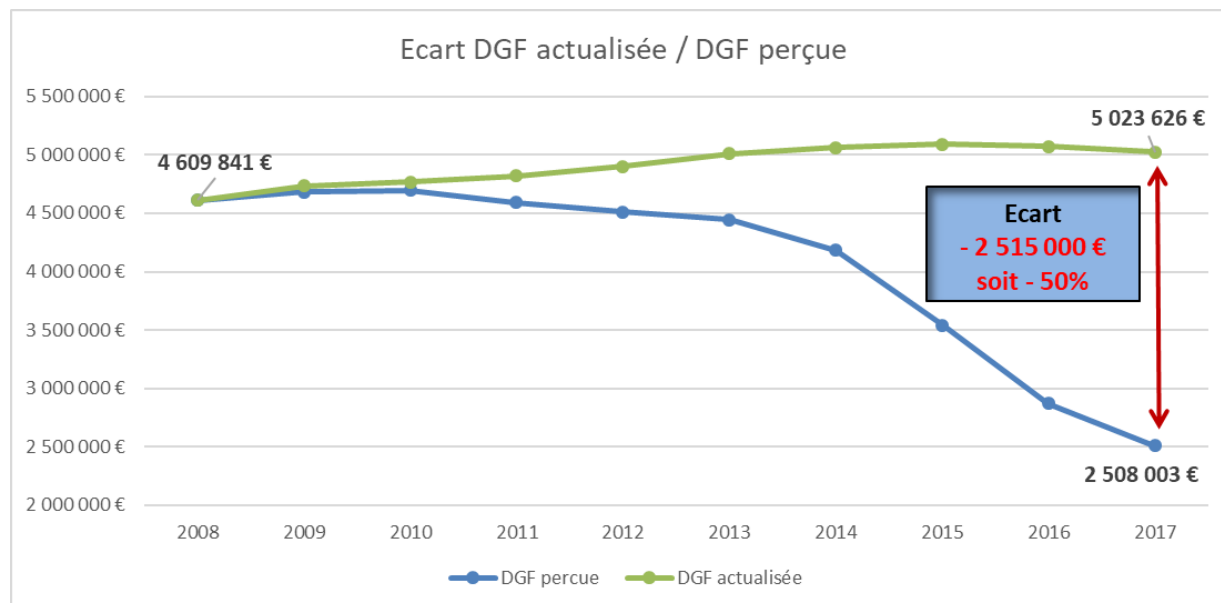
Hors remboursement des charges de personnel du CCAS et du SSIAD, l'évolution est de + 4,8%, ce qui démontre une réelle dynamique des produits encaissés.

Pour rappel, les tarifs 2017/2018 ont fait l'objet d'une revalorisation fixée à 1%.

Le tableau ci-dessous retrace et explique les évolutions majeures de recettes encaissées par les services :

Service fournisseur	2016	2017	Ecart €	Observations
RESTAURATION	927 809,90 €	1 049 097,96 €	121 288,06 €	Repas servis : + 3.8%
JEUNESSE	370 902,16 €	404 465,33 €	33 563,17 €	Effectifs du mercredi : + 8 %
VIE SCOLAIRE	410 718,65 €	430 127,03 €	19 408,38 €	3 jours de classe en plus et fréquentation en hausse (+3.8%)
PETITE ENFANCE	264 581,23 €	284 053,47 €	19 472,24 €	Effectifs accueillis : + 8.5%
CULTUREL	105 752,00 €	120 049,54 €	14 297,54 €	Abonnements saison culturelle
LOCATIONS DE SALLES	48 511,27 €	59 533,24 € avant correction 34 727 € après correction	11 021,97 € avant correction - 13 784 € après correction	En 2017 : 24 806 € de recettes imputées par erreur sur l'activité en décembre. En 2016 : encaissement anticipé de chèques à la demande du Trésor Public concernant des réservations 2017
ODYSSEE	311 681,49 €	231 215,96 € avant correction 256 022 € après correction	- 80 465,53 € avant correction -55 659 € après correction	En 2017 : 24 806 € de recettes imputées par erreur sur l'activité Location de salles en décembre. Le différentiel s'explique par : - 15 k€ liées à la variation du volume de réservation entre 2016 et 2017 - un encaissement anticipé de chèques en 2016 à la demande du Trésor Public concernant des réservations 2017
SPORTS	117 805,51 €	108 234,64 €	- 9 570,87 €	Baisse fréquentation piscine : - 5 200 € Baisse utilisation par les associations : - 4 300 €

L'évolution très positive des taxes et du produit des services permet de compenser la perte **de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : -12,6% soit - 363 000 €.



Les autres allocations, dotations et subventions sont en hausse de 20,9% soit + 382 788 €. Cela concerne principalement :

- Les allocations compensatrices : + 157 100 € essentiellement liée à la compensation TH (exonération liée à la demi-part « vieux parents »)
- Les prestations CAF Jeunesse et Petite Enfance : + 228 000 € principalement liées à :
 - La « labellisation » de l'activité « accueil périscolaire » au 1^{er} janvier 2017, lui permettant d'être financièrement soutenue par la CAF (+ 176 000 €)
 - La hausse de la prestation de service petite enfance liée à l'amélioration du taux « heures facturées/heures réalisées » (+ 38 000 €)

Les autres produits sont en hausse de 7,1% soit plus de 42 000 €. Il s'agit des produits financiers et fonciers, des remboursements de charges au profit de la collectivité. L'évolution entre 2016 et 2017 s'explique par les cessions foncières réalisées en 2017.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2016	CA 2017	Evolution €	Evolution %
Charges de personnel	19 732 115,12	20 436 108,33	703 993,21	3,6%
Charges de gestion courante	4 782 391,02	4 871 850,69	89 459,67	1,9%
Autres charges de gestion courante	2 919 295,66	2 824 044,48	- 95 251,18	-3,3%
Réduction de produits	196 856,83	325 643,18	128 786,35	65,4%
Charges exceptionnelles	16 781,21	30 118,41	13 337,20	79,5%
Provisions	4 000,00	-	- 4 000,00	
CHARGES COURANTES	27 404 536,35	28 248 640,65	844 104,30	3,1%
Charges financières	400 564,89	342 226,20	- 58 338,69	-14,6%
CHARGES REELLES	27 805 101,24	28 590 866,85	785 765,61	2,8%
Travaux en régie	246 903,49	239 124,44	- 7 779,05	-3,2%
DEPENSES REELLES	28 052 004,73	28 829 991,29	777 986,56	2,8%
Opérations d'ordre	1 442 914,53	1 159 183,46	- 283 731,07	-19,7%
DEPENSES TOTALES	29 494 919,26	29 989 174,75	494 255,49	1,7%

La comparaison des charges d'un exercice sur l'autre se fait au niveau des charges courantes (charges réelles hors frais financiers).

Ces charges courantes sont en hausse de 3,1 %.

Les **charges de personnel** évoluent de 3,6% soit plus de 700 000 € de dépenses nouvelles. Cette hausse est légèrement inférieure à la prévision du budget primitif 2017 (+ 787 000 €).

Les éléments explicatifs de cette augmentation sont les suivants :

- Revalorisations indiciaires liées aux reclassements indiciaires du PPCR et au GVT (avancements, promotions internes...) : + 270 000 €
- Augmentation du nombre d'ETP en personnel non permanent liée à un absentéisme plus important des agents titulaires : + 240 000 €
- Revalorisation du point d'indice de 0.6% au 1^{er} février 2017 : + 60 000 €
- Augmentation des heures supplémentaires/complémentaires et intermittents : + 57 000 €
- Organisation des élections présidentielles et législatives (4 tours de scrutin) : + 54 000 €
- Versement de capital-décès : + 13 000 €

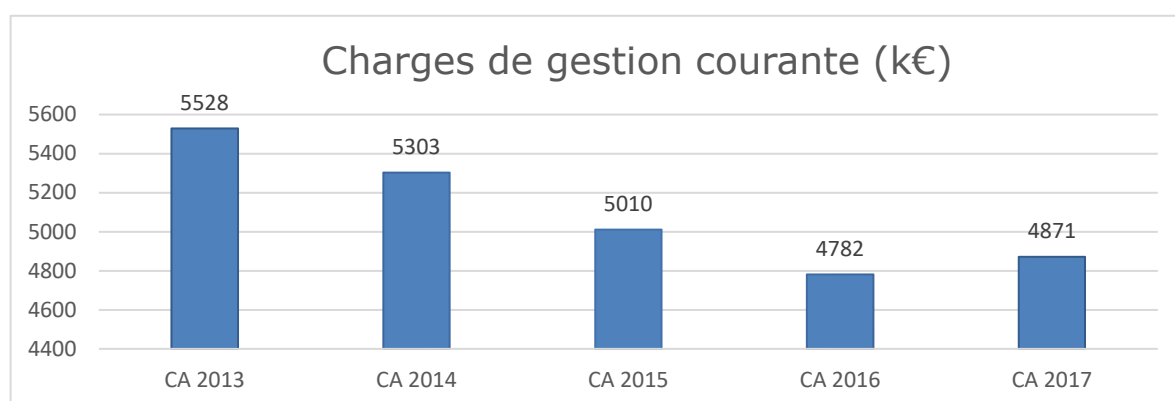
Les **charges de gestion courante** augmentent de 1,9% soit + 89 500 €.

Depuis 2014, la politique de rigueur menée a permis de réduire chaque année ces charges de gestion courante. Pour autant, sur l'exercice 2017, leur évolution montre clairement que la recherche d'économies de fonctionnement tout en maintenant le périmètre des activités et la qualité des services rendus devient plus complexe.

Les principes évolutions de charge sur l'exercice 2017 sont les suivantes :

Objet	Explications	Montant
Fluides	Electricité : en 2016, 32 k€ de moins en raison d'un rattachement, demandé par le Trésor Public (12 mois comptabilisés au lieu de 10) – en 2017, la consommation 2016 et 2017 a été facturée pour le site de la Jalière (+14 k€) Eau : + 12 k€ en raison d'une fuite importante sur 2 sites (centre Stevin et crèche du Haut Cormier) en 2016 et facturées en 2017	+ 54 155 €
Assurances	Assurances Dommages-ouvrages et Tous Risques Chantier pour le GS du Vieux Chêne	+ 57 018 €
Maintenance chauffage	Nouveau marché d'entretien avec intéressement et objectifs de résultat : un marché plus onéreux mais qui doit aboutir à une réduction de consommation	+ 30 351 €
Entretien espaces verts	Nouveau marché à clauses sociales plus onéreux, protocoles d'intervention en lien avec la démarche 0 phyto et augmentation des surfaces à entretenir	+ 30 000 €
Sécurité des bâtiments	Achat de blocs secours en nombre pour remplacement en régie	+ 29 941 €
Nettoyage des bâtiments	Nouvel équipement ajouté au contrat : gymnase Ferrière	+ 10 189 €
Informatique	Acquisition de nouveaux logiciels Finances et RH avec 1 ^{ère} année de maintenance incluse dans le budget d'investissement et arrêt de la maintenance des anciennes solutions	- 40 122 €
Restauration	Nouveaux marchés de fournitures avec baisse du prix des denrées Moins de prestations commandées par les services	- 25 778 €
Odysée	Moindre achats et prestations de maintenance	- 21 770 €
Location de véhicules	Baisse du volume de location	- 11 447 €
Sports	Suppression de dépenses directes pour le Mini Mondial, compensée via la subvention annuelle	- 8 023 €
Vie scolaire et jeunesse	Fin du marché de location des jeux de cours	- 8 613 €

Pour mémoire, entre 2013 et 2017, la politique de rigueur a permis une économie globale de plus de 650 000 € sur les charges de gestion courante soit - 12% :



Les autres charges de gestion courante (subventions et participations) sont en diminution de 3,3 % soit - 95 000 €, principalement expliquée par la baisse de la subvention d'équilibre versée au CCAS (- 95 000 €).

Les évolutions majeures sont les suivantes :

Bénéficiaires	2016	2017	Observations
CCAS	1 119 245,67 €	1 024 870,57 €	Subvention d'équilibre réduite du fait d'une consommation des crédits très inférieure au prévisionnel (mise en place de l'épicerie sociale)
CENTRES SOCIAUX	628 300,00 €	573 000,00 €	Conforme au BP : Plaisance - 7 000 € et Bugallière - 33 500 €
CULTUREL	51 865,00 €	55 268,00 €	Aide exceptionnelle UAHB pour l'acquisition d'un piano (4 000 €)
JEUNESSE	7 327,41 €	18 034,27 €	Reversement de la subvention CEJ aux 2 centres socioculturels
PETITE ENFANCE	242 553,47 €	223 602,28 €	Participation Ile Mystérieuse : - 15 k€
COS	150 325,00 €	147 000,00 €	Subvention gelée en attente de renouvellement de la convention
FINANCES	10 921,92 €	4 861,37 €	Baisse des admissions en non-valeur
M3DP	3 800,00 €	7 179,90 €	Subventions projets POM (2 500 €) et aides pour récupérateurs d'eau (630 €)
SPORTS	151 450,00 €	182 842,00 €	Suppression des dépenses Ville pour le mini-mondial compensée par la hausse de la subvention à Orvault sports Football (+ 13 500 €) Soutien équipe féminine N3 du club Orvault Sports Basket (+ 17 500 €) Hausse de certaines subventions selon l'évolution des effectifs
VIE SCOLAIRE	249 114,67 €	289 913,63 €	Subvention OGEC + 43 000 € dont 34 000 € liés à la 1 ^{ère} année de transfert de l'accueil périscolaire

Les réductions de produits sont en hausse de 65,4% en raison :

- Des nouvelles règles de calcul de la pénalité au titre de la loi SRU (majoration du potentiel fiscal par habitant de 25% au lieu de 20%). La pénalité SRU a été de 226 741 € en 2017 au lieu de 124 296 € en 2016.
- De l'augmentation du prélèvement FPIC : 98 542 € en 2017 contre 72 560 € en 2016

Les charges financières ont bénéficié des taux bas pratiqués sur les marchés bancaires et des effets des renégociations bancaires. Elles sont en baisse de 14,6% soit plus de 58 000 €. L'annuité de la dette est détaillée au point 2.C.

C- L'AUTOFINANCEMENT

AUTOFINANCEMENT	CA 2016	CA 2017	ECART	%
Produits réels	31 268 950,70	32 228 272,09	959 321,39	3,1%
Charges courantes	27 404 536,35	28 248 640,65	844 104,30	3,1%
EPARGNE DE GESTION	3 864 414,35	3 979 631,44	115 217,09	3,0%
Charges financières	400 564,89	342 226,20	- 58 338,69	-14,6%
EPARGNE BRUTE	3 463 849,46	3 637 405,24	173 555,78	5,0%
Capital de la dette	2 516 757,58	1 331 420,14	- 1 185 337,44	-47,1%
<i>Déduction des opérations de refinancement d'emprunt</i>	<i>- 1 641 226,82</i>	<i>- 350 000,06</i>		
EPARGNE NETTE	2 588 318,70	2 655 985,16	67 666,46	2,6%

Les produits réels et les charges courantes augmentent de 3,1%, ce qui évite la production d'un nouvel effet ciseaux.

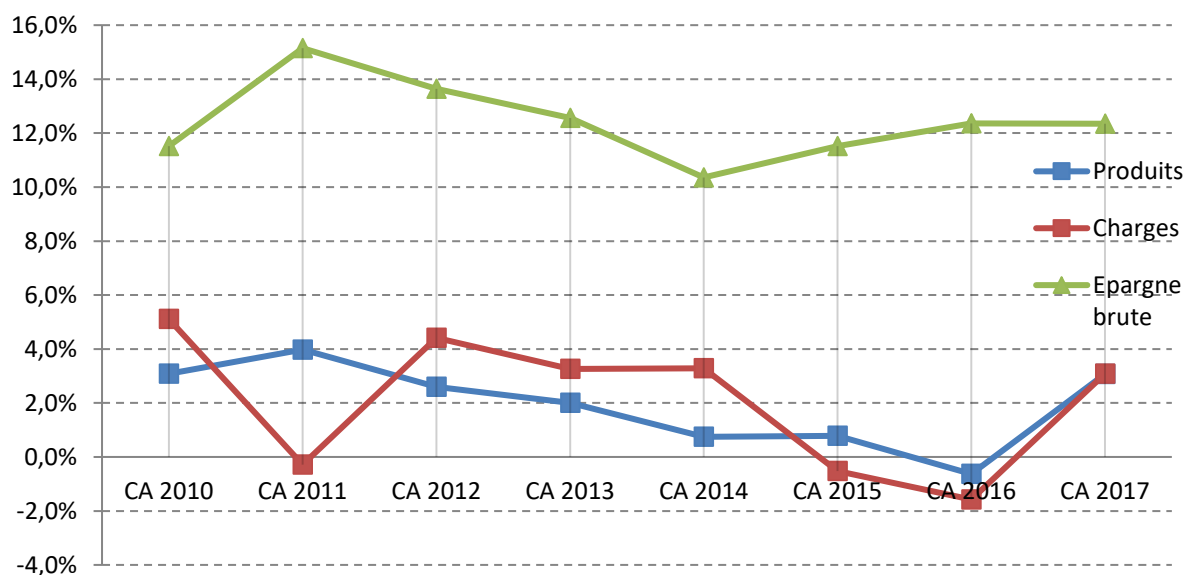
Les différents taux d'épargne se maintiennent, avec une légère amélioration du taux d'épargne brute, indicateur de référence.

Le taux d'épargne de gestion, qui représente la part des produits que la ville consacre au remboursement de l'annuité de la dette et à l'autofinancement de ses investissements, s'établit à 12,3 % contre 12,4 % en 2016.

Le taux d'épargne brute se fixe à 11,3 % contre 11,1 % en 2016.

Le taux d'épargne nette, qui est la part résiduelle de recettes exclusivement réservée au financement des investissements, atteint 8,2 % contre 8,3 % en 2016.

Le graphique suivant explique la corrélation entre l'effet ciseaux et l'évolution du taux d'épargne brute sur la période 2010-2017 :



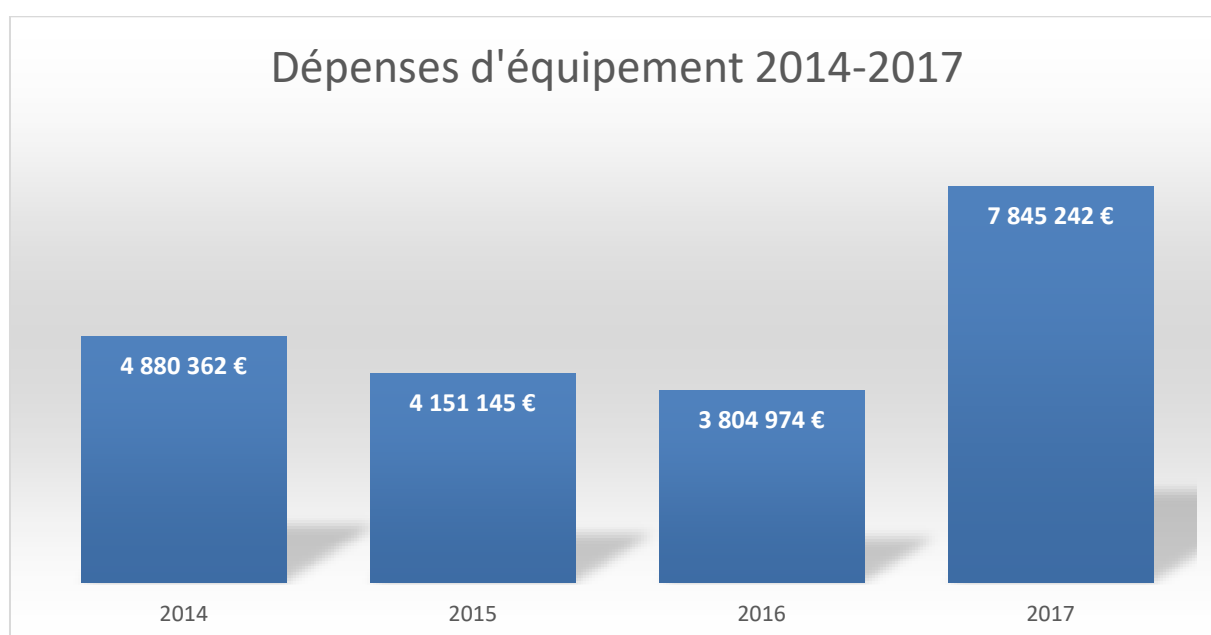
2- SECTION D'INVESTISSEMENT

A- LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2016	CA 2017
TRAVAUX (N23)	2 898 623,45	6 735 246,41
ACQUISITIONS (N20 N21)	906 350,34	1 109 995,30
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 804 973,79	7 845 241,71
DIVERS + TRAVAUX EN REGIE + CESSIONS GRATUITES	246 903,49	391 684,13
OPERATIONS FINANCIERES ET D'ORDRE	7 533 357,62	-346 166,06
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	875 530,76	1 684 980,20
AUTRES DEPENSES	8 655 791,87	1 730 498,27
DEFICIT REPORTE	1 550 531,70	2 215 898,37
DEPENSES TOTALES	14 011 297,36	11 791 638,35

Le volume des dépenses totales en 2017 est fortement réduit par rapport à 2016, du fait des opérations d'ordre lié à l'ancien prêt structuré DEXIA et aux opérations de refinancement bancaire réalisées en 2016.

En volume, le niveau des dépenses d'équipement a été multiplié par 2 par rapport à 2016 (de 4 à 8 millions d'euros), conformément aux prévisions du Plan Prévisionnel d'Actions Municipales (PPAM) :



Le niveau de réalisation des 4 autorisations de programme diffère selon leur état d'avancement (stade études ou travaux) :

Autorisation de Programme	Crédits de paiement 2017	Mandaté 2017	Taux de réalisation
CENTRE SOCIOCULTUREL PLAISANCE	42 700,00 €	2 700,00 €	6,3%
PISCINE	75 000,00 €	29 208,00 €	38,9%
GS VIEUX CHÊNE	5 441 000,00 €	2 960 621,91 €	54,4%
EGLISE SAINT-LÉGER	1 278 000,00 €	1 062 474,71 €	83,1%
Total général	6 836 700,00 €	4 055 004,62 €	59,3%

Les opérations majeures entamées ou achevées en 2017 sont les suivantes :

Opération par secteur	Réalisé en 2017
Aménagements Equipements	
Chaufferie bois de la Gobinière	388 785 €
Opérations CITERGIE autres (télégestion, chaudières GS Salentine et E. Gibier)	207 595 €
Logiciels (dont solutions RH et Finances)	255 475 €
Ecole numérique	61 232 €
Véhicules électriques	77 174 €
Autres véhicules	138 514 €
Salle d'archivage et rénovation CTM	47 736 €
Câblage Château de la Gobinière	40 425 €
Patrimoine	
Eglise Saint Léger	1 062 474 €
Sport	
Ensemble sportif Gagné	555 050 €
Salle de sport Cholière (étanchéité)	107 866 €
Rénovation piscine Cholière	35 847 €
Piscine nouvelle	29 208 €
Scolaire	
Extension GS Vieux Chêne	2 960 622 €
Travaux GS Salentine	162 111 €
Travaux GS Pont Marchand	153 158 €
Travaux GS E. Gibier	120 896 €
Autres travaux GS	239 000 €
Petite Enfance Jeunesse	
Travaux structures petite enfance	79 206 €
Opération CCJ	28 210 €

Environnement Urbanisme	
Etudes (Peccot et route de Rennes)	50 867 €
Culture	
Rénovation école des musiques	170 350 €
Rénovation serres de la Gobinière	104 948 €
Remplacement groupe froid Odyssée	39 989 €
Cohésion sociale	
Epicerie sociale et solidaire	107 291 €

B – LES RECETTES

RECETTES	CA 2016	CA 2017
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTE	2 781 359,83	2 664 288,53
EMPRUNTS (dont refinancement bancaire)	1 640 000,00	4 850 000,06
SUBVENTIONS	4 830,00	6 378,75
FCTVA	661 047,52	585 275,81
DIVERS	3 116,31	1 180,00
OPERATIONS D'ORDRE	6 705 045,33	1 163 017,46
RECETTES TOTALES	11 795 398,99	9 270 140,61
RECETTES REELLES (hors opérations d'ordre)	5 090 353,66	8 107 123,15

Le volume des dépenses totales en 2016 était particulièrement impacté par les opérations d'ordre de refinancement de l'emprunt structuré DEXIA-SFIL pour un montant de 5 892 055,80 €.

En 2017, les recettes réelles, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- De l'emprunt nouveau pour un montant de 4 500 000 €, auquel s'ajoute l'emprunt refinancé auprès de la Banque Postale, pour un montant de 350 000,06 €
- De l'affectation du résultat excédentaire 2016 pour un montant de 2 664 288 €
- Du FCTVA sur les dépenses de l'exercice 2016, pour un montant de 585 275 €

C- L'ENDETTEMENT

Du fait de l'emprunt réalisé en 2017, pour un montant de 4 500 000 €, l'encours de la dette et le ratio « dette par habitant » augmentent par rapport à 2016.

La ligne de trésorerie a, quant à elle, été largement utilisée en 2017 contrairement à 2016, en raison d'une marge sur taux d'intérêt particulièrement faible. L'optimisation du crédit de trésorerie a permis de retarder la consolidation de l'emprunt.

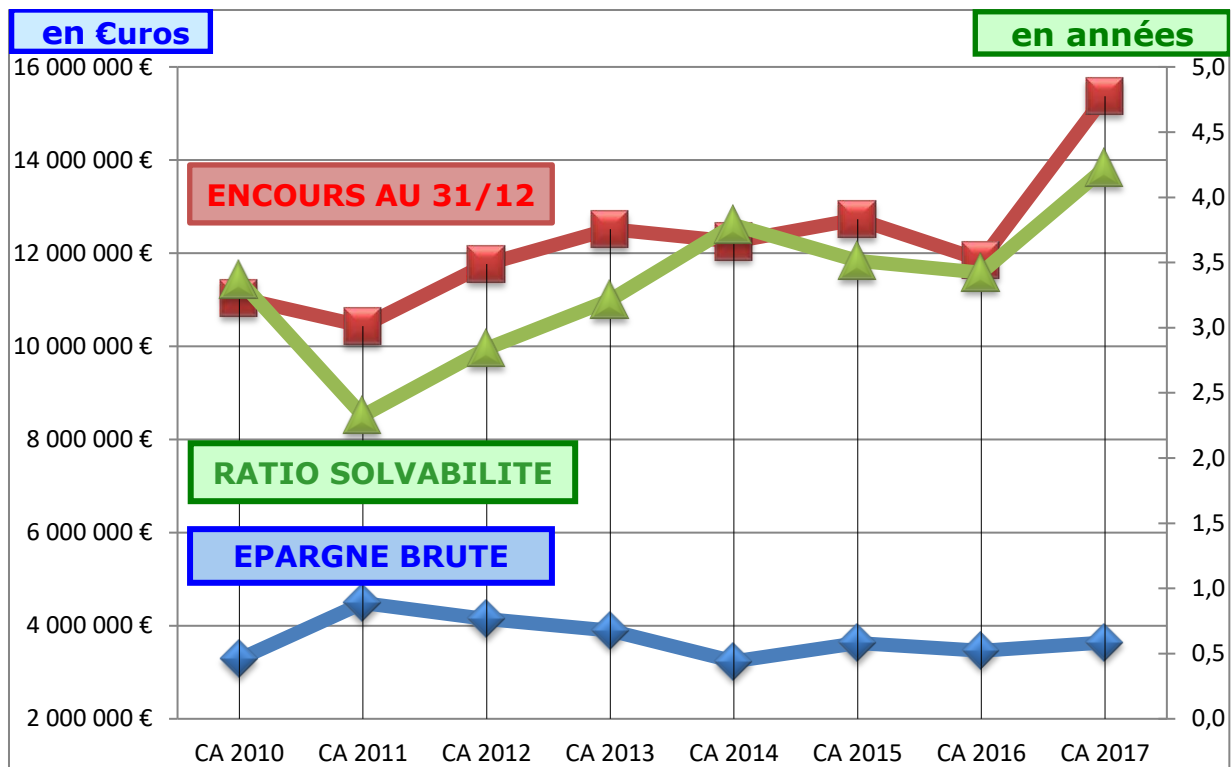
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Charges Financières	418 332,15	342 226,20	- 76 105,95	-18,2%
Dont intérêts réglés à l'échéance	396 374,49	346 423,60	- 49 950,89	-12,6%
Dont intérêts ligne trésorerie	4 193,85	6 504,77	2 310,92	55%
Amortissement du capital	875 530,76	981 420,08	105 889,32	12,1%
Annuité de la dette	1 293 862,91	1 323 646,28	29 783,37	2,3%

Encours de dette au 31/12	11 851 870,97	15 370 450,89	3 518 579,92	29,7%
Population INSEE	26 030	26 348	318	1,2%
Dette par habitant	455,32	583,36	128,05	28,1%

Epargne brute	3 463 849,46	3 637 405,24	173 555,78	5%
Ratio de solvabilité en année	3,4	4,2	0,8	24%

Le ratio de solvabilité est égal à l'encours de la dette sur l'épargne brute, et permet de savoir en théorie, en combien d'années le stock de la dette pourrait être remboursé, si on lui affectait la totalité de l'épargne brute.

En fin d'exercice 2017 il s'établit à 4,2 années, contre 3,4 années fin 2016.



Les opérations de renégociation et refinancement bancaire réalisées en 2017 ont permis une économie à terme sur les frais financiers d'un montant de 41 650 € :

- Renégociation de marge bancaire en janvier 2017 : - 20 450 € sur 13 ans
- Refinancement d'un prêt en novembre 2017 : - 21 200 € sur 10 ans

Pour mémoire, l'emprunt structuré DEXIA-SFIL a, quant à lui, été renégocié en 2016.